

CERTIFICAT N° K-1732

AFNOR Certification certifie que l'organisme Testeur

CAMIRA

possède les compétences techniques et l'organisation documentée
nécessaires à la certification de qualification suivant le référentiel :

Référentiel pour l'attribution de la certification « Organisme Testeur CACES® » - indice 02 édicté par l'INRS

Ce certificat, délivré à l'organisme pour son activité d'évaluation avant l'attribution
d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®), est exercée sur les sites suivants :

Siège social : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES
FR-69960 CORBAS

Agence : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES
FR-69960 CORBAS

Centre de déroulement de tests : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES
FR-69960 CORBAS

Centre de déroulement de tests : ALLE DU GRAND TOTEM RN 6
FR-38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Ce certificat a pour but de permettre à l'entreprise bénéficiaire de procéder à l'organisation
de sessions d'évaluation conformément aux recommandations CNAMTS précisées sur les annexes au certificat.

Emis le 29/04/2024

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

Ce document n'est valable que sur présentation de l'/des annexe(s) au certificat.
Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr
AFAQ est une marque déposée.

Annexe n° 1

CAMIRA

Détail de la recommandation certifiée :

R 482 – catégories A / B1 / C1 / E / F / G des engins de chantier

Valable du 29/04/2024 au 15/07/2026

Liste des sites du périmètre concerné par la recommandation :

Siège social : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Agence : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Centre de déroulement de tests : ALLE DU GRAND TOTEM RN 6 FR-38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Annexe n° 2

CAMIRA

Détail de la recommandation certifiée :

R 485 – toutes catégories des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Valable du 29/04/2024 au 15/07/2026

Liste des sites du périmètre concerné par la recommandation :

Siège social : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Agence : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Centre de déroulement de tests : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Annexe n° 3

CAMIRA

Détail de la recommandation certifiée :

R 486 – toutes catégories des plates-formes élévatrices mobiles de personnes

Valable du 29/04/2024 au 15/07/2026

Liste des sites du périmètre concerné par la recommandation :

Siège social : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Agence : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Centre de déroulement de tests : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Annexe n° 4

CAMIRA

Détail de la recommandation certifiée :

R 489 – toutes catégories des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Valable du 29/04/2024 au 15/07/2026

Liste des sites du périmètre concerné par la recommandation :

Siège social : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Agence : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Centre de déroulement de tests : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Annexe n° 5

CAMIRA

Détail de la recommandation certifiée :

R 490 - toutes catégories des grues de chargement

Valable du 29/04/2024 au 15/07/2026

Liste des sites du périmètre concerné par la recommandation :

Siège social : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Agence : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS

Centre de déroulement de tests : 3 RUE DE LA VANOISE PARC DES CORBEGES FR-69960 CORBAS